



S'inscrire en



master
mention **Sciences du
langage et didactique
des langues**

**Spécialité français et
enseignement**

Domaines : **arts, lettres, langues**
UFR Lettres et Langues
à l'**université Paul Verlaine-Metz**

Informations pratiques sur l'UFR LL : <http://www.univ-metz.fr/ufr/ll/>
Contacter le correspondant de votre diplôme par E-Mail : dulac@univ-metz.fr
Contacter le correspondant de la scolarité par E-mail : plyer@univ-metz.fr
Informations sur les diplômes préparés à l'université : siou@univ-metz.fr
Numéro de téléphone de l'UFR Lettres et Langues : 03.87.31.52.53
Fax de l'UFR Lettres et Langues : 03.87.31.56.40

Pour savoir précisément ce que sont devenus les anciens diplômés du master de
lettres: www.insertion.univ-metz.fr

— Objectifs

Objectifs Pédagogiques : Offrir aux étudiants

- Une formation partagée entre **linguistique théorique et appliquées**.
- Une formation **équilibrée entre recherche et professionnalisation**.

- La possibilité de choisir entre trois parcours différenciés :

Acquisition – Apprentissage – Enseignement :

Du FLE (français langue étrangères)

Du FLS (français langue seconde / illettrisme)

Du FLM (français langue maternelle)

Objectifs professionnels : Former des spécialistes de niveau cadre, théoriciens et praticiens, dans les domaines de la linguistique appliquée et de la didactique des langues.

Types d'emplois :

- Enseignant-chercheur / Enseignant / Formateur : chargé de formation : didacticien / Formateur du français langue maternelle

-

Types de structures :

Institutions publiques et privées, ou associatives, nationales, territoriales, ou internationales, qui s'occupent d'enseignement / apprentissage du français, et plus généralement de didactique des langues.

— Débouchés :

Essentiellement :

Généralement après la réussite à un concours de l'enseignement :

- Enseignement primaire (français langue maternelle)
- Enseignement secondaire (français langue maternelle)
- Enseignement (français langue étrangère) en France ou à l'étranger

Via une thèse de doctorat et la réussite à un concours :

- Enseignement supérieur et recherche

En complément :

- Enseignement – Formation (français langue seconde)
- Formation de formateur (FLM, FLE, FLS)

Secteur (cf Nomenclature des spécialités de formation du RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles : http://cncp.gouv.fr/CNCP/contenus/supp/supp_mcp_nsf.php): 125 Linguistique

Exemples de métiers (cf ROME Répertoire opérationnel des métiers et des emplois, sur le site du Pôle Emploi. (<http://www2.pole-emploi.fr/espacecandidat/romeligne/RIIndex.do>))

K2106 Enseignement des écoles : professeur / professeur des écoles, Instituteur de section d'éducation spécialisée

K2107 Enseignement général du second degré : Professeur de matières littéraires, Professeur de langue étrangères (FLE)

K2108 Enseignement supérieur : Enseignant – chercheur

K2111 Formation professionnelle :

- Concepteur – formateur
- Didacticien
- Formateur
- Formateur d'adultes
- Formateurs de formateurs

— Conditions d'admission

En master 1 (1^{ère} année de master) :

- Si vous êtes titulaire ou futur titulaire d'une licence 3 (3^{ème} année de licence) mention sciences du langage ou en équivalent votre admission en master 1 est de **plein droit**.

- Si vous êtes titulaire ou futur titulaire d'une licence 3 ou d'un diplôme équivalent à 3 années d'études supérieures et/ou à 180 crédits ects (délivré par un établissement d'enseignement supérieur français ou étranger) dans des disciplines voisines peuvent aussi être admis après examen de **dossier de candidature**.

En master 2 (2^{ème} année de master) :

Que vous soyez titulaire ou futur titulaire d'un master 1 mention sciences du langage ou de tout autre diplôme équivalent à 4 années d'études supérieures et/ou à 240 ects (délivrés par un établissement d'enseignement supérieur français ou étranger) dans des disciplines voisines, votre admission est prononcée après examen d'un **dossier de candidature** et éventuellement d'un entretien.

A défaut des diplômes requis ou conseillés, le master peut éventuellement être accessible à tout étudiant, quelle que soit sa filière, ou à tout salarié, pouvant faire valoir un certain nombre de pré requis jugés indispensables en rapport avec la formation. L'existence et la pertinence de ces acquis sont évaluées par un jury d'admission lors de l'examen d'un **dossier de candidature** où la motivation, traduite en termes de projet professionnel, devra apparaître de façon particulièrement convaincante.

Comment s'inscrire ?

Retrouvez toutes les infos sur les procédures de candidature et d'inscription sur : www.univ-metz.fr, bouton « inscription ».

— Adresse de l'UFR

Université Paul Verlaine-Metz

UFR Lettres et Langues

Département de lettres : Mme Dulac

Ile du Saulcy

57045 Metz Cedex 01

Tel : 03.87.31.52.08

E mail : doina.dulac@univ-metz.fr

Web de l'UFR : <http://www.univ-metz.fr/ufr/ll>

Site du master : <http://www.univ-metz.fr/ufr/ll/lesformations>

Horaires d'ouverture du bureau pour les étudiants : 9h00 à 11h30 sauf le mercredi

Lieu de formation : le campus du Saulcy, UFR Lettres et langues

Responsable de master Sciences du langage : linguistique textuelle et sémantique : M. Kara et Mme Rondelli

E. mail : kara@univ-metz.fr

E. mail : rondelli@univ-metz.fr

Formation continue et VAE : Mme Soller

Tel : 03.87.31.57.28

E. Mail : marguerite.soller@univ-metz.fr

Partenariat : université de Nancy 2

International : six conventions de mobilité Erasmus (Allemagne, Grès, Italie (2), République Tchèque, Turquie)

— Compétences, savoir-faire

Compétences générales :

- Aptitude à l'analyse des discours et des textes
- Stratégie d'interprétation
- Sensibilisation à la diversité des genres et des situations à l'oral et à l'écrit

Compétences transversales :

- Acquisition de méthodes pédagogiques réflexives et autonomes : apprendre à apprendre. Autonomie dans l'apprentissage de nouvelles connaissances
- Développement de postures permettant d'acquérir une aptitude à l'apprentissage et à l'interprétation

- Adaptation d'une réflexion théorique à un terrain, domaine, public.....

— Organisation :

Le master se déroule sur deux années. Il offre deux spécialités.

- Linguistique textuelle et sémantique, présenté ici
- Français et enseignement

Le master 1 : (première année du master) :

Le master 1 propose un tronc d'enseignements communs aux deux spécialités (3 UE – Unités d'enseignement) et des enseignements spécifiques à la spécialité « Français et enseignement » (2 UE). Selon la nature des stages effectués (voie stages ci-dessous), l'étudiant orientera la spécialité vers l'un des trois parcours suivants :

- FLE (français langue étrangère)
- FLS (Français langue seconde / illettrisme)
- FLM (français langue maternelle)

Le master 2 (deuxième année du master) :

Le master 2 propose également un tronc d'enseignements communs (3 UE) et des enseignements spécifiques à la spécialité (1 UE), dans lesquels l'étudiant, en fonction du parcours choisi en M1, optera pour tels ou tels éléments. L'étudiant ayant opté pour le parcours FLE effectuera un stage long, éventuellement à l'étranger.

La rédaction d'un mémoire (30 ECTS) au S4 ménagera à l'étudiant la possibilité d'une orientation vers la recherche, via un doctorat en trois ans .

— Stages :

Les stages sont inclus dans le planning : il n'y a pas de cours pendant les stages.

Stage 1 (M1, S1) : obligatoire

Durée : deux semaines

Calendrier indicatif : en milieu de semestre (dernière semaine d'octobre)

Fin de stage : première semaine de novembre

Particularités du stage : stage d'observation

- Parcours FLE : observation d'une situation d'enseignement de LV
- Parcours FLM : observation de situations de français oral dans deux classes de niveau contrasté.
- Parcours FLS – illettrisme : importance des relations duelles : interactions orales lors des entretiens, des situations d'aide. Difficultés spécifiques à verbaliser un résultat ou une question.

Suivi de stage : l'étudiant stagiaire en France est suivi par un tuteur universitaire et un maître de stage en entreprise ou dans l'institution d'accueil, qui entretiennent des contacts réguliers, mais aussi à l'initiative du stagiaire (autre démarche qui fait partie de sa formation).

Pour les stages effectués à l'étranger (FLE), le suivi se fait à distance et si possible en ligne (tutorat synchrone et asynchrone avec planning défini). Il peut être fait également appel à la collaboration des services de coopération linguistique et culturelle des ambassades.

Exemple de structures d'accueil : Généralement établissements, organismes, institutions d'enseignement – apprentissage d'une ou des langues : partenaires Erasmus, établissements scolaires (parcours FLM), associations locales, institutions académiques ou territoriales d'aide d'insertion (parcours FLS – illettrisme). Pour le parcours FLE, outre les établissements d'enseignement-apprentissage locaux, régionaux, limitrophes (Sarre, Luxembourg), il y a chaque année des appels d'offre venant soit du ministère des affaires étrangères (via le CNOUS), soit directement des postes culturels ou des universités à l'étrangers.

Evaluation : Tous les stages font l'objet de travaux sur projet tutorés ou de mémoire de stage.

Stage 2 (M1, S2) : obligatoire

Durée 4 semaines (150 heures minimum)

Calendrier indicatif : quatre semaines banalisées autour des vacances de printemps.

Début du stage : début avril

Fin de stage : fin avril

Particularité du stage : stage en situation (conception d'un programme d'enseignement, progression didactique ; Matériel didactique, moyens d'enseignement, procédure d'évaluation et typologie d'erreurs).

Suivi de stage : voir ci-dessus S1

Exemple de structures d'accueil : voir ci-dessus S1

Evaluation : voir ci-dessus S1

Stage 3 (M2, S3 et/ou S4) : stage ou séjour d'études obligatoire

Durée : 36 semaines pour les stages longs du MAE/CNOUS (ou 450 heures minimum)

Particularité du stage : le contenu est orienté recherches didactiques ou professionnalisation suivant le vœu de l'étudiant (e) lors de l'inscription, et en accord avec le directeur (trice) de mémoire.

Suivi de stage : voir ci-dessus S1

Exemple de structures d'accueil : voir ci-dessus S1

Evaluation : Tous les stages font l'objets d'un mémoire de fin d'études

— Laboratoire d'accueil à l'UPV-M

Le CELTED est l'un des laboratoires de l'ED (Ecole doctorale) PIEMES (Perspectives interculturelles : écrits, médias et sociétés) qui rassemble les centres de recherches des secteurs lettres et sciences humaines de l'université Paul Verlaine-Metz. A l'intérieure de cette école, le CELTED prend en charge plus spécialement, en recherche fondamentale et recherche appliquées, la théorisation de l'écrit (textes, lecture, écriture).

Le CELTED participe également à l'axe 2 « langues, textes et documents » de la Maison des Sciences de l'Homme Lorraine. A l'intérieur de la MSH-L, comme de l'ED, il revient au CELTED de théoriser les phénomènes suivants : corpus, genericité, discursive, structuration textuelle, texte et contexte, mode de production et de réception des discours.

Les directeurs de recherche du CELTED encadrent des thèses mentions Sciences du langage dans deux spécialités : **Linguistique textuelle** et **Didactique du français (LE/LM/LS)**.

— Département de Sciences du langage

■ Responsable du département de Sciences du langage

Madame Michelle Lecolle

■ Responsables du master Sciences du langage et linguistique textuelle et sémantique

Monsieur Mohammed Kara

Monsieur Laurent Perrin



Enseignants du département de Sciences du langage

M. ACHARD-BAYLE Guy
Mme HONNERT Marie-Noëlle
M. KARA Mohammed
Mme LECOLLE Michelle
Mme LEFEBVRE Julie
Mme MASSERON Caroline
M. PERRIN Laurent
M. PETITJEAN André
M. PRIVAT Jean-Marie
Mme RONDELLI Fabienne
Mme WIEDERSPIEL Brigitte

CALENDRIER

ANNEE UNIVERSITAIRE 2011-2012 (hors IUT)

1er SEMESTRE :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
				01-sept-11	02-sept-11	03-sept-11
Rentrée universitaire	05-sept-11	06-sept-11	07-sept-11	08-sept-11	09-sept-11	10-sept-11
semaine 1	12-sept-11	13-sept-11	14-sept-11	15-sept-11	16-sept-11	17-sept-11
semaine 2	19-sept-11	20-sept-11	21-sept-11	22-sept-11	23-sept-11	24-sept-11
semaine 3	26-sept-11	27-sept-11	28-sept-11	29-sept-11	30-sept-11	01-oct-11
semaine 4	03-oct-11	04-oct-11	05-oct-11	06-oct-11	07-oct-11	08-oct-11
semaine 5	10-oct-11	11-oct-11	12-oct-11	13-oct-11	14-oct-11	15-oct-11
semaine 6	17-oct-11	18-oct-11	19-oct-11	20-oct-11	21-oct-11	22-oct-11
Pause pédagogique	24-oct-11	25-oct-11	26-oct-11	27-oct-11	28-oct-11	29-oct-11
semaine 7	31-oct-11	01-nov-11	02-nov-11	03-nov-11	04-nov-11	05-nov-11
semaine 8	07-nov-11	08-nov-11	09-nov-11	10-nov-11	11-nov-11	12-nov-11
semaine 9	14-nov-11	15-nov-11	16-nov-11	17-nov-11	18-nov-11	19-nov-11
semaine 10	21-nov-11	22-nov-11	23-nov-11	24-nov-11	25-nov-11	26-nov-11
semaine 11	28-nov-11	29-nov-11	30-nov-11	01-déc-11	02-déc-11	03-déc-11
semaine 12	05-déc-11	06-déc-11	07-déc-11	08-déc-11	09-déc-11	10-déc-11
semaine 13	12-déc-11	13-déc-11	14-déc-11	15-déc-11	16-déc-11	17-déc-11
vacances de Noël	19-déc-11	20-déc-11	21-déc-11	22-déc-11	23-déc-11	24-déc-11
vacances de Noël	26-déc-11	27-déc-11	28-déc-11	29-déc-11	30-déc-11	31-déc-11
examens-corrections-jurys	02-janv-12	03-janv-12	04-janv-12	05-janv-12	06-janv-12	07-janv-12
	09-janv-12	10-janv-12	11-janv-12	12-janv-12	13-janv-12	14-janv-12

date butoir des jurys du 1er semestre :

11 février 2012

2ème SEMESTRE :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
semaine 1	16-janv-12	17-janv-12	18-janv-12	19-janv-12	20-janv-12	21-janv-12
semaine 2	23-janv-12	24-janv-12	25-janv-12	26-janv-12	27-janv-12	28-janv-12
semaine 3	30-janv-12	31-janv-12	01-févr-12	02-févr-12	03-févr-12	04-févr-12
semaine 4	06-févr-12	07-févr-12	08-févr-12	09-févr-12	10-févr-12	11-févr-12
semaine 5	13-févr-12	14-févr-12	15-févr-12	16-févr-12	17-févr-12	18-févr-12
Vacances d'hiver (2ème sem)	20-févr-12	21-févr-12	22-févr-12	23-févr-12	24-févr-12	25-févr-12
semaine 6	27-févr-12	28-févr-12	29-févr-12	01-mars-12	02-mars-12	03-mars-12
semaine 7	05-mars-12	06-mars-12	07-mars-12	08-mars-12	09-mars-12	10-mars-12
semaine 8	12-mars-12	13-mars-12	14-mars-12	15-mars-12	16-mars-12	17-mars-12
semaine 9	19-mars-12	20-mars-12	21-mars-12	22-mars-12	23-mars-12	24-mars-12
semaine 10	26-mars-12	27-mars-12	28-mars-12	29-mars-12	30-mars-12	31-mars-12
semaine 11	02-avr-12	03-avr-12	04-avr-12	05-avr-12	06-avr-12	07-avr-12
Vacances de Printemps	09-avr-12	10-avr-12	11-avr-12	12-avr-12	13-avr-12	14-avr-12
	16-avr-12	17-avr-12	18-avr-12	19-avr-12	20-avr-12	21-avr-12
semaine 12	23-avr-12	24-avr-12	25-avr-12	26-avr-12	27-avr-12	28-avr-12
semaine 13	30-avr-12	01-mai-12	02-mai-12	03-mai-12	04-mai-12	05-mai-12
Semaine blanche	07-mai-12	08-mai-12	09-mai-12	10-mai-12	11-mai-12	12-mai-12
Examens-corrections	14-mai-12	15-mai-12	16-mai-12	17-mai-12	18-mai-12	19-mai-12
	21-mai-12	22-mai-12	23-mai-12	24-mai-12	25-mai-12	26-mai-12
Examens-corrections-jurys + Soutien pédagogique	28-mai-12	29-mai-12	30-mai-12	31-mai-12	01-juin-12	02-juin-12
Soutien pédagogique	04-juin-12	05-juin-12	06-juin-12	07-juin-12	08-juin-12	09-juin-12
2ème session	11-juin-12	12-juin-12	13-juin-12	14-juin-12	15-juin-12	16-juin-12
	18-juin-12	19-juin-12	20-juin-12	21-juin-12	22-juin-12	23-juin-12
Corrections-Jurys	25-juin-12	26-juin-12	27-juin-12	28-juin-12	29-juin-12	30-juin-12
	02-juil-12	03-juil-12	04-juil-12	05-juil-12	06-juil-12	07-juil-12

date butoir des jurys de 1ère session :

02 juin 2012

date butoir des jurys de 2ème session :

07 juillet 2012

Pour les filières à stage obligatoire et à mémoire lourd, les jurys pourront aussi être amenés à délibérer en septembre.



DOMAINE ARTS, LETTRES ET LANGUES : Master 1, « **Sciences du langage** » Spécialité Français et enseignement

Semestre 7, Master 1

Responsable : Mme Fabienne Rondelli

Intitulé de l'UE	Volume horaire		Intitulé des matières	Contrôle des connaissances	Coe f	ECT S
	CM	TD				
UE 71 Commune aux deux spécialités de la mention Sciences du langage et didactique des langues Textes et discours (48h)	6 6 12	6 6 12	71.1 Linguistique textuelle 71.2 Types et genres de l'écrit 71.3 Structures du discours	CC	2	8
UE 72 D Spécialité Français (FLE, FLM, Illettrisme) et enseignement Institution(s) et publics d'apprenants (48h)	5 4 5 5 5	5 4 5 5 5	72.D.1 Institution(s) et publics d'apprenants FLM 72.D.2 Politique linguistique (en ligne) 72.D.3 Institutions(s) et publics d'apprenants FLE 72.D.4 Enseignement, apprentissage, évaluation 72.D.5 Institution(s) et publics d'apprenants Illettrisme	ET écrit 3h	2	12
UE 73 D Spécialité Français (FLE, FLM, Illettrisme) et enseignement Méthodes I Observation de situations à dominante orale (36h) 20h tronc commun et 16h au choix	4 3 8 8 8	4 3 8 8 8	73.D.1 Préparation au stage d'observation (TC) 73.D.2 Phonétique corrective (TC) 73.D.3.1 Préparation au stage d'observation FLE 73.D.3.2 Préparation au stage d'observation FLM 73.D.3.3 Préparation au stage d'observation Illettrisme 73.D.4 Activités de retour de stage	Rapport des travaux	2	5
UE 74 Commune aux deux spécialités Sciences du langage et didactique des langues Langues vivantes (24h)		24	74.1 LV au choix : allemand, anglais, espagnol, italien	Contrôle continu	1	5

2 ^{ème} session du 7 ^{ème} semestre		
	Elément constitutif 1	Elément constitutif 2
UE 71	1 écrit (3h)	
UE 72 D	1 écrit (3h)	
UE 73 D	1 écrit (2h)	
UE 74		



DOMAINE ARTS, LETTRES ET LANGUES : Master 1, « **Sciences du langage** » Spécialité Français enseignement

Semestre 8, Master 1

Responsable : Mme Fabienne Rondelli

Intitulé de l'UE	Volume horaire		Intitulé des matières	Contrôle des connaissances	Coe f	ECT S
	CM	TD				
UE 81 Commune aux deux spécialités Sciences du langage et didactique des langues Pragmatique – Lexique (36h)	10 10	8 8	81.1 Pragmatique (J. Lefebvre) 81.2 Lexique (C. Masseron)	CC	2	8
UE 82 D Spécialité Français (LE, LM, LS) et enseignement Ecrit / Ecriture (60h) 20h au choix et 40h obligatoires (tronc commun)	10 10 10	10 10 10	Au choix 82.D.1 FLE/FLS 82.D.2 FLM 82.D.3 Illettrisme	CC	2	12
UE 83 D Spécialité Français (LE, LS, LS) et enseignement Méthodes 2 : Conception de programmes et de matériels (36h) 18h tronc commun et 18h au choix	4 11 4 14 14	4 11 2 14 14	83.D.1 Préparation au stage d'observation (TC) 83.D.2.1 FLE/FLS 83.D.2.2 FLE multimédia 83.D.3 FLM 83.D.4 Illettrisme 83.D.5 Stage	Rapport de travaux	2	5
UE 84 Commune aux deux spécialités Sciences du langage et didactique des langues Langues vivantes (24h)		24	84.1 Langue vivante au choix : allemand, anglais, espagnol, italien	CC	1	5

2 ^{ème} session du 8 ^{ème} semestre		
	Elément constitutif 1	Elément constitutif 2
UE 81		
UE 82 D		
UE 83 D		
UE 84		



DOMAINE ARTS, LETTRES ET LANGUES : Master 2, « **Sciences du langage** » Spécialité Français enseignement
Semestre 9, Master 2

Responsable : Mme Fabienne Rondelli

Intitulé de l'UE	Volume horaire		Intitulé des matières	Contrôle des connaissances	Coe f	ECT S
	CM	TD				
UE 91 Commune aux deux spécialités de la mention Sciences du langage et didactique des langues Variétés / variations langagières (24h)	8 4	8 4	91.1 Points de vue sociologique et anthropologique 91.2 Théories de l'illettrisme (cours en ligne)	Examen terminal Ecrit 2h	2	8
UE 92 D Spécialité Français (LE, LM, LS) et enseignement Transposition didactique (48h) au choix (2/3)	12 12 12	12 12 12	92.D.1 Enseignement civilisation culture étrangères 92.D.2 Didactique des médiations culturelles 92.D.3 Histoire de la didactique du français	CC	2	12
UE 93 Commune aux deux spécialités de la mention Sciences du langage et didactique des langues Méthodologie 3 (36h)	36		93. D.1 Séminaire de méthodologie et d'épistémologie	CC	2	5
UE 94 Commune aux deux spécialités de la mention Sciences du langage et didactique des langues Langues vivantes (24h)		24	94.1 Langue vivante au choix : allemand, anglais, espagnol, italien	CC	1	5

2 ^{ème} session du 9 ^{ème} semestre		
	Elément constitutif 1	Elément constitutif 2
UE 91		
UE 92 D		
UE 93		
UE 94		



DOMAINE ARTS, LETTRES ET LANGUES : Master 2, « **Sciences du langage** » Spécialité Français enseignement et Linguistique textuelles et sémantique

Semestre 10, Master 2

Responsable : M. Mohammed Kara

Intitulé de l'UE	Volume horaire		Intitulé des matières	Contrôle des connaissances	Coef	ECTS
	CM	TD				
UE 101 Commune aux deux spécialités			101.1 Rédaction et soutenance du mémoire			30